

**RAPPORT DU CONSEIL INTÉRIMAIRE DU CADRE INTÉGRÉ
RENFORCÉ (CIR) SUR L'ATELIER GLOBAL
TENU À GENÈVE (SUISSE)
DU 8 AU 10 JUILLET 2009**

Introduction

Objectif

La première manifestation globale organisée par le Conseil intérimaire du CIR s'est tenue à Genève du 8 au 10 juillet 2009. L'objectif de cet atelier global était de continuer à rendre le CIR pleinement opérationnel et à sensibiliser les points focaux du CIR à la progression du programme dans son ensemble, de les informer sur les processus et les partenariats au niveau des pays, et de saisir cette occasion pour permettre aux principales parties prenantes d'avoir des contacts directs avec les membres du Conseil intérimaire du CIR, le personnel du Secrétariat exécutif et le gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale. En outre, cet atelier a fourni l'occasion aux pays d'échanger directement des données d'expérience et de travailler en réseau. Cela aidera non seulement les participants à mieux comprendre le fonctionnement du CIR mais aussi la feuille de route pour la mise en œuvre au niveau des pays ainsi que les outils à appliquer pour faire avancer les choses.

Participation

Un total de 41 pays bénéficiaires ont participé à l'atelier. En outre, le Bangladesh et le Bhoutan y ont également assisté en tant que futurs participants possibles au programme. En revanche, l'Afghanistan, la Mauritanie et les Îles Salomon n'étaient pas représentés. La participation de tous les points focaux a été financée par le Fonds d'affectation spéciale du CIR. Des facilitateurs des donateurs venant du Cambodge, de la Guinée-Bissau, du Niger, de la République centrafricaine, de la République démocratique populaire lao, de Sao Tomé-et-Principe, de la Sierra Leone, du Yémen et de la Zambie étaient également présents. Parmi les autres participants figuraient des représentants des PMA en poste à Genève, dans les capitales et au siège, des donateurs, les principaux organismes de mise en œuvre du CIR et d'autres partenaires internationaux ou genevois. Une liste complète des participants figure à l'annexe I. Le Service d'organisation des conférences de l'UNOPS a assuré tout le soutien logistique.

Coûts financiers

Sur le budget total approuvé de 300 000 dollars EU, les coûts totaux provisoires indiqués par l'UNOPS s'établissent à 271 000 dollars EU répartis comme suit:

Activité	Montant en dollars EU
Transports locaux	1 974,00
Déjeuners	13 631,00
Pauses café	3 400,00
Cartons d'invitation	185,00
Réceptions	5 500,00
Micros	270,00
Billets d'avion	86 514,00
Ramada Park Hotel	52 908,00
Indemnités journalières de subsistance	28 291,00
Total partiel	224 403,00
UNOPS	46 600,00
TOTAL	271 003,00

Un état certifié des dépenses finales sera fourni à la fin de l'année.

Déroulement de l'atelier

Le Président du Conseil intérimaire du CIR a souhaité la bienvenue à tous les participants et leur a présenté un résumé des objectifs de l'atelier. Mme Mia Horn af Rantzien, Directrice générale de l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA) et ancienne Directrice du CDCI et de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce, a fait une déclaration sur les liens entre commerce, croissance et réduction de la pauvreté. S.E. M. Felix Mutati, Ministre du commerce extérieur, du commerce et de l'industrie de la Zambie, a également fait un exposé sur la manière dont la Zambie a intégré son commerce aux niveaux politique et institutionnel:

Les modules traités au cours des trois journées de l'atelier étaient les suivants:

- Le CIR – présentation et préparatifs (objectifs; principes sous-jacents; points saillants du processus; approche programmatique de la mise en œuvre du CIR).
- Intégration du commerce dans le cadre du CIR – Intégration aux niveaux des politiques, des institutions et des donateurs.
- Arrangements nationaux de mise en œuvre du CIR.
- Rôle possible du CIR dans l'intégration régionale.
- Mise en œuvre des projets et programmes du CIR.
- Financement de la matrice d'action du CI et au-delà.
- Suivi et évaluation du CIR.
- Séances en petits groupes pour traiter des questions spécifiques touchant la mise en œuvre du CIR: préparation d'un projet de catégorie 1; élaboration de la matrice de planification; façon de remplir le questionnaire SE (suivi et évaluation), processus CIR pour les nouveaux venus et facilitation des activités des donateurs.
- Soutiens possibles des organisations à la mise en œuvre de la matrice d'action de l'EDIC.
- Comment avancer dans la mise en œuvre du CIR au niveau des pays.

Des détails sur les modules et les intervenants figurent à l'annexe II de l'ordre du jour de l'atelier.

Certaines questions clés soulevées dans le cadre des présentations et des discussions tenues en rapport avec les différents modules sont résumées ci-après.

Objectifs du CIR, principes sous-jacents, programme, processus et intégration aux niveaux des politiques, des institutions et des donateurs.

- Tous les participants sont convenus que le CIR restait un outil important pour permettre aux PMA de faire avancer leurs programmes commerciaux et qu'il pouvait aussi fournir un moyen de contribuer à la lutte contre la pauvreté.

- Les participants à l'atelier étaient également d'accord sur le fait que, pour qu'un programme national réussisse, il fallait que le pays bénéficiaire se l'approprie pleinement au plus haut niveau politique.
- Le succès du programme se juge par les résultats et l'impact mesurables et il faut donc que les pays bénéficiaires veillent à ce que les programmes de mise en œuvre soient suivis très strictement.
- L'intégration reste la clé du succès dans tous les pays car elle est gage de durabilité. Il est donc important que les partenaires au niveau du pays travaillent de concert pour identifier les contraintes qui empêchent l'intégration de progresser et trouvent ensemble les moyens de s'y attaquer.
- Ce processus requiert l'adhésion de toutes les parties prenantes, au sens large du terme, et en particulier celle du secteur privé qui, compte tenu de son approche fondée sur les résultats, doit recevoir les incitations nécessaires, par exemple en lui faisant part de certaines retombées intéressantes et immédiates/rapides du programme qui pourront le convaincre de la nécessité de participer au processus CIR.
- À partir des expériences rapportées par les pays, il est apparu que le CI était plus efficace lorsqu'il était intégré dans des programmes nationaux plus vastes comme au Cambodge et en Zambie mais aussi en Tanzanie. Toutefois, cela exige de mettre en place des mécanismes interinstitutions et des mécanismes de coordination appropriés pour éviter les doubles emplois dans les efforts et les ressources déployés, comme cela s'est passé, par exemple, pour l'approche Trade SWAp au Cambodge.
- Les participants ont aussi reconnu que, pour que le programme réussisse, il fallait que chaque pays bénéficiaire désigne un "champion" aux différents niveaux de la prise de décisions, y compris au niveau politique. Les pays qui ont adopté cette approche ont eu tendance à obtenir de meilleurs résultats.
- Certains des pays en passe de reclassification se sont déclarés inquiets de la perte imminente de l'élan donné par le processus CIR si des dispositions transitoires n'étaient pas prévues en leur faveur. Cette perte serait subie non seulement par les pays, mais aussi par ceux qui leur ont fourni des ressources. Il était donc urgent que le Conseil étudie les moyens de répondre à cette question.
- Les PMA ont estimé que la crise financière faisait courir un risque de contraction des échanges qui entraînerait probablement un déclin des exportations des PMA avec une baisse des prix et des recettes correspondantes. Tous les acteurs devraient se préoccuper de cette question et essayer de trouver des moyens d'aider à atténuer les effets de la crise.

Arrangements nationaux de mise en œuvre

- L'atelier a conclu que des arrangements nationaux efficaces de mise en œuvre étaient d'une importance capitale pour le succès de n'importe quel programme CIR au niveau des pays. La mise en œuvre était particulièrement réussie dans les pays où des mesures complémentaires avaient été prises pour intégrer des structures CIR dans d'autres programmes plus vastes, à condition que des assurances soient données sur la mise en œuvre des activités.
- On ne saurait trop insister sur le rôle des points focaux et des facilitateurs des donateurs et sur la nécessité impérieuse de renforcer les efforts de collaboration entre

eux. Le facilitateur des donateurs a un rôle central à jouer et il est important que ce rôle soit compris par tous. Le choix de ce facilitateur est également très important. Les pays qui ont remporté des succès avaient souvent sélectionné des facilitateurs de donateurs actifs, soucieux de la bonne santé du pays, personnellement intéressés par les questions commerciales très disponibles, souples dans leur approche des problèmes afin de résoudre ceux-ci dans l'intérêt de toutes les parties prenantes et dotés d'une personnalité agréable. Le rôle des facilitateurs des donateurs dans le CIR a été renforcé et nécessite une adhésion totale de la part du donateur, pour pouvoir à la fois dialoguer avec les gouvernements et mobiliser des ressources. Une recommandation spécifique a été formulée, selon laquelle le Secrétariat exécutif travaillant avec les pays devrait rechercher des moyens d'aider à renforcer cette collaboration, en organisant des sessions de formation et des visites sur le terrain et en favorisant l'interaction personnelle avec les facilitateurs des donateurs.

Mise en œuvre des projets et programmes du CIR et financement de la matrice d'action de l'EDIC

- Après la présentation par le Secrétariat exécutif et le gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale des procédures et du soutien que tous deux peuvent apporter aux points focaux, aux facilitateurs des donateurs et aux unités de mise en œuvre nationales dans ce domaine, plusieurs pays ont laissé entendre qu'ils auraient encore besoin d'un renforcement des capacités au niveau des pays et au niveau régional, ainsi que d'un échange de données d'expérience avec les pays déjà plus avancés et ayant enregistré des résultats positifs.
- En ce qui concerne la mise en œuvre effective du programme et le versement des fonds pour les projets de catégorie 1, les participants se sont félicités des progrès accomplis. Toutefois, ils ont souligné la nécessité d'accélérer les choses et de fournir des lignes directrices claires concernant le processus d'approbation. En outre, les projets de catégorie 1 ne sont qu'une petite composante, et il est important que le Conseil veille à ce que des lignes directrices pour la catégorie 2 soient finalisées dès que possible.
- Bien qu'il soit entendu que le Fonds d'affectation spéciale est destiné à appuyer les activités du CIR, il est néanmoins important que les pays comprennent que le principal objectif est l'intégration dans les processus nationaux et la mobilisation des sources de financement bilatérales et autres auxquelles le pays peut avoir accès. Le CIR n'est pas la panacée et il ne sera jamais en mesure de répondre pleinement à tous les besoins, mais il doit plutôt être utilisé comme facteur déclencheur, pour aider à promouvoir une approche plus générale, l'essentiel des efforts de mobilisation des ressources étant l'affaire des donateurs bilatéraux et d'autres sources.

Suivi et évaluation du CIR

- Les participants ont tous reconnu combien il importait que le CIR soit doté d'un mécanisme de suivi et d'évaluation tant du point de vue des bénéficiaires que de celui des donateurs. À l'ère de l'efficacité de l'aide face à des ressources financières très limitées, les pays se voient contraints de rendre compte de l'utilisation des ressources mais, plus important encore, ils ont besoin de démontrer l'impact et l'efficacité du soutien apporté ainsi que les résultats obtenus.
- Il est indispensable de faire connaître le cadre de suivi et d'évaluation du CIR – la plus grande partie du groupe n'en avait pas une bonne connaissance, n'était pas au courant du système de cadres logiques liés et s'inquiétait de ses répercussions à leur niveau.

- De même, les pays ont indiqué qu'il fallait faire une très large place à la formation et au renforcement des capacités en matière de suivi et d'évaluation et que l'on n'insisterait jamais assez sur ce point. À cet égard, le participant a proposé d'organiser des activités régionales avec des pays confrontés à des problèmes analogues.
- Dans certains pays, il peut valoir la peine de mettre au point une "cellule" de suivi et d'évaluation dans la structure de mise en œuvre du CIR ou d'adhérer à des structures institutionnelles existantes de suivi et d'évaluation. Nous devons nous assurer que le suivi et l'évaluation "ne tombent pas dans les oubliettes".
- Il est essentiel d'établir un lien entre les indicateurs et la réduction de la pauvreté et d'admettre que des cadres logiques par projet peuvent très bien ne pas entraîner de gains de grande ampleur en matière de réduction de la pauvreté mais peuvent avoir un impact sur des zones restreintes. Les cadres logiques par projet peuvent très bien comporter plus d'indicateurs au niveau de la mise en œuvre/production, plutôt qu'à celui de l'impact. Il est donc nécessaire de se rendre compte que les cadres logiques par projet doivent rester simples.
- Les cadres logiques par projet/pays doivent être subdivisés par sexe et par groupe de population pauvre/exclue, afin que l'on connaisse avec précision les contributions fournies et ceux qui en bénéficient.
- Les cadres logiques par pays doivent être adaptables pour tenir compte du contexte national et, si possible, doivent s'intégrer dans les CSLP nationaux ou leur équivalent.
- Les cadres logiques par pays devraient également incorporer des indicateurs de dialogue politique, étant donné le poids de la politique dans le CIR.
- Le cadre de suivi et d'évaluation doit incorporer le concept de responsabilité mutuelle, dont l'un des aspects est la responsabilité des donateurs vis-à-vis des pays bénéficiaires.
- Le système de suivi et d'évaluation du CIR doit mobiliser les donateurs au niveau des pays afin de favoriser une meilleure harmonisation des systèmes de suivi et d'évaluation, en particulier lorsqu'ils financent de multiples initiatives liées au commerce. Une certaine intégration est-elle possible?

Rôle du CIR dans les pays qui émergent d'un conflit

- Les besoins des pays après un conflit sont nombreux et plus complexes que ceux des pays qui sont simplement victimes de la pauvreté ordinaire. Outre l'instauration de l'environnement favorable qui attirera les donateurs et les investissements étrangers directs, les gouvernements de ces pays sont face à la tâche écrasante de maintenir la paix et la stabilité tout en reconstruisant les infrastructures de base telles que les routes. La diminution des ressources humaines crée des difficultés supplémentaires qui ont tendance à peser sur la productivité et la compétitivité.
- Le CIR offre aux pays qui émergent d'un conflit la possibilité de bénéficier des appuis suivants:
 - i) assistance pour le rétablissement des capacités institutionnelles et humaines dans le domaine du commerce;

- ii) par le biais des unités nationales de mise en œuvre et des comités directeurs nationaux, assistance pour la mise en place de mécanismes favorisant l'appropriation, la collaboration, la surveillance, la responsabilité et le développement stratégique;
 - iii) assistance pour le rétablissement d'institutions socioéconomiques polyvalentes, et par la suite de la crédibilité du pays, ouvrant la voie à la reconnaissance et au soutien de la communauté internationale; et
 - iv) incitation à l'innovation et à la renaissance.
- Toutefois, même si cela est très utile et accélère la dynamique du processus, le financement du CIR demeure insuffisant et doit être largement étoffé par d'autres donateurs bilatéraux ou multilatéraux. Cependant, cela ne va pas dans certains cas sans poser de problèmes. Il est souvent arrivé que des pays en situation d'après-conflit ont dû accepter des actions bienveillantes de donateurs assorties de conditions qui n'allaient pas nécessairement dans le sens de leurs intérêts et qui, en tant que telles, n'ont pas réussi à susciter un sentiment d'appropriation.
 - Il importe toujours au plus haut point que tous observent les structures et principes du CIR afin que les pays en situation d'après-conflit se prennent en charge en recevant le soutien nécessaire, mettent les programmes à exécution et obtiennent des résultats. La viabilité des programmes pour le commerce et le développement demeure l'un des éléments clés d'instauration de la paix.

CIR et pays accédants

- Il a été souligné que, en plus de chercher à satisfaire à tous les besoins en matière de développement, les pays accédants se trouvent confrontés à des défis supplémentaires qui accompagnent le processus d'accession, et que le CIR devrait aider à fournir l'assistance technique nécessaire et, de concert avec les pays, faire pression sur les donateurs bilatéraux et multilatéraux pour qu'ils fournissent des ressources additionnelles.
- Les pays ont reconnu l'utilité des séances en petits groupes mais ont indiqué que le SE devrait continuer à faciliter la mise en commun des expériences des pays. Plus précisément, la RDP lao a indiqué au cours de son exposé qu'elle serait heureuse d'organiser une activité au cours de laquelle le Cambodge et le Népal feraient part de l'expérience qu'ils ont acquise au cours de leur accession.
- Il faudrait fournir un soutien spécifique supplémentaire aux pays selon les indications données dans les matrices d'action et les priorités de l'EDIC, et exposées brièvement dans les propositions présentées pour examen par le Conseil du CIR au titre de la catégorie 1 ou 2, selon qu'il conviendra. Les agents d'exécution seront déterminés par le bénéficiaire, comme le prévoient les lignes directrices du CIR.

Rôle des agents d'exécution dans le CIR

- Les participants ont pris bonne note des échanges directs avec les organisations participantes et s'en sont félicités.
- La réunion a offert l'occasion de mieux comprendre les domaines possibles de collaboration que les pays peuvent poursuivre avec les organisations respectives.

- Les participants ont particulièrement apprécié les précisions que le PNUD a données au sujet de son nouveau rôle dans le CIR.
- En outre, la réunion a donné aux organismes des Nations Unies l'occasion de préciser le rôle des groupes et l'approche par groupes.
- Il est nécessaire de mettre au point un mécanisme qui diffuse régulièrement des informations aux PMA concernant les services qui peuvent être fournis par tous les organismes partenaires en vue de renforcer les efforts de collaboration.

Évaluation de l'atelier par les participants – Résumé

À l'issue de l'atelier global, les participants étaient censés:

- i) avoir acquis une bonne compréhension de tous les aspects du CIR, y compris l'intégration, la mise en œuvre des projets et programmes du CIR et le cadre de suivi et d'évaluation du CIR;
- ii) avoir travaillé en petits groupes sur le programme correspondant à l'état d'avancement de leur pays dans la mise en œuvre du CIR;
- iii) avoir élaboré un plan concret concernant la voie à suivre et les prochaines étapes du processus du CIR dans leur pays;
- iv) avoir établi et/ou renforcé un réseau de contacts avec d'autres points focaux, le Secrétariat exécutif, le gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale et les organisations participantes.

Sur la base de ce qui précède, il a été demandé aux participants de donner leur avis sur les différents points, avec des notes allant de 1 à 5, la note 1 indiquant un grand mécontentement et la note 5 une grande satisfaction. Sur les 50 réponses reçues, 31 étaient en anglais et 19 en français.

En résumé, la majorité des participants étaient satisfaits de l'atelier. Les modules ont été jugés très utiles et très pertinents pour la plupart des participants. En outre, la plupart d'entre eux étaient satisfaits de l'efficacité des experts/facilitateurs et de leurs interventions. Les séances en petits groupes ont été les plus appréciées, étant donné en particulier qu'une attention spécifique a été accordée au regroupement des pays en fonction de leurs similarités au niveau de la mise en œuvre et/ou des expériences.

Toutefois, les participants ont jugé les présentations trop nombreuses et trop longues, ce qui gênait leur concentration et limitait le temps à consacrer aux échanges hors du cadre formel.

S'agissant de la logistique, la majorité des participants l'ont trouvée excellente.

Les recommandations spécifiques émises par les participants dans les formulaires d'évaluation étaient les suivantes:

Contenu de l'atelier

- À l'avenir, le Secrétariat exécutif, dans le cadre de sa collaboration avec d'autres entités, devra organiser des réunions aux niveaux régional et sous-régional pour les points focaux, les unités nationales de mise en œuvre et les facilitateurs des donateurs;
- une formation spécifique pour les points focaux, les facilitateurs des donateurs et les unités nationales de mise en œuvre devrait être organisée;

- rendre possibles plus d'échanges entre les pays pour permettre des discussions sur des détails spécifiques/enseignements tirés et les meilleures/bonnes pratiques;
- il est nécessaire, à l'avenir, de définir clairement tous les éléments et concepts clés du CIR;
- prévoir plus de temps pour l'atelier; trois jours ne suffisent pas;
- peu de temps pour l'établissement de contacts, en raison d'un programme surchargé;
- plus de temps devrait être accordé à l'UNOPS pour expliquer son rôle et son fonctionnement dans les pays où il n'a pas de représentation;
- toutes les propositions approuvées par le Conseil devraient être placées sur le site Web du CIR afin d'aider d'autres pays bénéficiaires;
- finaliser sans délai les lignes directrices pour la catégorie 2;
- il est nécessaire d'apporter un soutien aux PMA pour l'élaboration des propositions de projets;
- il est nécessaire de renforcer les efforts visant à promouvoir le CIR hors du secteur commercial, pour atteindre en particulier les secteurs de l'agriculture et de l'environnement;
- le point focal du CIR devrait être tenu de suivre le cours de politique commerciale de l'OMC dans le cadre des efforts de renforcement des capacités;
- il est nécessaire que le CIR fournisse une assistance technique ciblée aux pays qui émergent d'un conflit;
- le CIR devrait activement poursuivre l'intégration des aspects liés à l'égalité des sexes dans le programme;
- renforcement des capacités pour ce qui est du cadre de suivi et d'évaluation du CIR;
- le rôle du CIR dans l'intégration régionale est très important et le Conseil doit lui-même s'atteler à cette question et prendre une décision sur la manière dont ce processus sera géré;
- il faudrait veiller à un équilibre géographique dans les pays sélectionnés pour l'échange de données d'expérience entre les pays; et
- le Secrétariat exécutif devrait envisager d'organiser plus d'événements de ce type à l'avenir, sur une base annuelle, en particulier pendant les Semaines de Genève.

Logistique

- Des renseignements additionnels sur les aspects sociaux et culturels de la ville de Genève pour les nouveaux arrivants seraient utiles.

Prochaines étapes

Pour ne pas perdre l'élan, il est important que le Secrétariat exécutif prenne sans tarder des dispositions en vue de la mise en œuvre de certaines des recommandations ci-dessus. Une approche sur plusieurs fronts en ce qui concerne le renforcement des capacités devrait être adoptée, qui doit notamment inclure:

- la finalisation sans délai de la proposition globale de renforcement des capacités établie par les organisations participantes;
- l'élaboration d'activités de renforcement des capacités et de sensibilisation spécifiques aux niveaux régional et national qui peuvent être menées à court terme, comme ce qui a été demandé pour le cadre d'évaluation et de suivi, les facilitateurs des donateurs et les points focaux, et visites croisées, comme la République démocratique populaire lao l'a proposé.

Pour la réalisation des éléments ci-dessus, le Secrétariat exécutif, en collaboration avec d'autres entités, devrait prendre en compte les améliorations suggérées concernant l'exécution des programmes futurs.

Annexe I**Points focaux**

Dr. Mbumba Tschiku, Angola
 M. Amitava Chakraborty, Bangladesh
 Mme. Ernestine Flore Attanasso, Bénin
 M. Sonam Wangchuk, Bhoutan
 M. Sériba Ouattara, Burkina Faso
 M. Leonard Ntibagirirwa, Burundi
 S.E. Pan Sorasak, Cambodge
 Mme. Sabine Beret, RCA
 M. Djimadoumbaye Madibaye, Tchad
 Mme. Zalhata Dahalani, Comores
 M. Ali Ahmed Ali, Djibouti
 M. Charles Lusanda Matomina, RDC
 M. Demilew Mekonnen, Ethiopie
 M. Abdoulie Jammeh, Gambie
 M. Mohamed Said Fofana, Guinée
 M. Abbas Djaló, Guinée-Bissau
 M. Pierre André Dunbar, Haïti
 M. Momoe Kaam (FP), Kiribati
 S.E. Khemmani Pholsena, RDP lao
 M. Teleko Ramotsoari, Lesotho
 M. Amin Modad, Libéria
 M. Freddie Mahazoasy, Madagascar
 M. Harrison J.K. Mandindi, Malawi
 Mme. Saeeda Umar, Maldives
 M. Mahamane Assoumane Touré, Mali
 Mme. Francisca Reino, Mozambique
 M. Purushottam Ojha, Népal
 M. Abdoulaye Garba Niger
 M. Douglas Kigabo, Rwanda
 M. Henry Tunupopo, Samoa
 M. Jorge Alberto do Sacramento Bonfim, STP
 M. Cheikh Saadbouh Seck, Sénégal
 Mme. Isatu O. Mustapha, Sierra Leone
 M. Mohd Ali Dingle, Sodan
 M. E. M Sungula, Tanzanie
 M. Jose Guterres, Timor-Leste
 M. Talime Abe, Togo
 M. Peter Elyetu Elimu, Ouganda
 M. Timothy Williams Sisi, Vanuatu
 M. Adel Abdullah Alghaberi, Yémen
 Mme. Peggy Mlewa, Zambie

Participants supplémentaires des PMAs

M./Mme. Suon Prasith, SWAp Cambodge
 M. Alcides de Barros, Mission du Cap-Vert
 Mme. Alcidia Alfama, Cap-Vert
 Mme. Filomena Fialho, Cap-Vert
 M. Dieudonné Ouefio, RCA
 M. Ghislain Kongbo Ngombe, RCA
 Mme. Aminata Kourouma-Mikala, Mission de Guinée
 Mrs. Banesaty Thephavong, Mission du Laos
 M. Phouvieng Phongsas, RDP lao
 Mme. Nthoateng Lebona, Lesotho
 M. Montsi Bokang, Lesotho
 M. Mohamed Sidibé, Mali
 Dr. Dinesh Bhattarai, Mission de Népal
 Dr. Badri Pokhrel, Népal
 M. Ravi Bhattarai, Mission de Népal
 M. Bishnu P. Pandey, Mission de Népal
 M. Stephenson Twalogwari, Iles Salomon
 M. Magatte Ndoye, Sénégal
 M. Marcio Lay, Timor-Leste
 Mme. Lillian Bwalya, Zambie
 M. Ajesh Patel, Zambie secteur privé
 M. Maybin Nsupila, Zambie

Facilitateurs des donateurs

M. Jo Scheuer, PNUD Cambodge
 M. Gonzalo Garcia, PNUD Cambodge
 M. Yousoufa Silla, PNUD RCA
 Mme. Raine Dixon, AusAid RDP lao
 Mme. Bibata Dilla-Sabo, CE Niger
 M. Idrissa Sanoussi, PNUD STP
 M. Bernard Mokam, PNUD Sierra Leone
 M. Mauro Gioè, CE Yémen
 M. Oskar Kass, Finlande en Zambie
 M. Oscar A. Pitti Rivera, PNUD Guinée-Bissau

Donateurs (Capitales, Missions à Genève)

Mme. Brigitte Lüth, Mission d'Autriche
 M. Yvon Marsolais, Canada
 M. Hugo Cameron, Canada
 Mme. Marie-Andree Levesque, Canada
 Mme. Grazyna Bogusz, EC
 Mme. Michèle Nissen-Sageot, Mission de France
 M. Eric Adam, MoFA France
 M. Alexander Werth, Allemagne
 Mme. Heli Niemi, Mission de Finlande
 M. Antti Piispanen, Finlande
 M. Martin Gallagher, Mission d'Irlande
 M. Ger Considine, Irish Aid
 Mme. Amal Kaoua, Irish Aid
 Mme. Tiina Turunen, PNUD Lesotho
 Dr. Johannes H.P. Smeets, Pays-Bas
 M. Peter Janus, Mission des Pays-Bas
 Mme. Linn Edvartsen, Mission de Norvège
 Ms Vilde Aagenaes, Mission de Norvège
 M. Hugas Havard, Norvège
 M. Fahad A. Alnowaiser, Arabie Saoudite
 M. Alfonso Noriega Gómez, Espagne
 Mme. Susana de Ibarrondo, Mission d'Espagne
 M. Erik Ringborg, Suède
 Mme. Anna Graneli, SIDA Suède
 Mme. Caroline Nilsson, Mission de Suède
 Mme. Selin Yüksel, Mission de Turquie

Agences

ACICI Mme. Esperanza Durán

CCI Mme. Patricia Francis
 M. Willem Van Der Geest
 Mme. Roswitha Franz
 Mme. Aissatou Diallo
 M. Friedrich von Kirchbach
 M. Giovanni Dadaglio
 M. Ashish Shah
 Mme. Treasure Maphanga
 Mme. Jodie McAlister
 Mme. Marie-Helene Baumann
 M. Abdeslam Azuz
 M. Mehdi Chaker
 M. Frank Bonzemba
 Mme. Nneka Morrison
 M. Koen Oosterom
 M. Sadiq Kazi Syed
 M. Matias Urrutigoity
 Mme. Claudia Uribe
 Mme. Meg Jones
 Mrs. Ngoné Diop, Niger
 M. Simon Peter Okiring, Ouganda
 Mme. Veasna Bunchhit, Cambodge

CNUCED M. Petko Draganov
 M. Stefano Inama
 M. Charles Gore
 Mme. Manuela Tortora

PNUD Mme. Luisa Bernal
 Mme. Emefa Attigah

ONUDI M. Jean-Marc Deroy
 M. Michele Clara
 Mme. Ulvinur Dolun
 Mme. Shukri Abdulkadir

UNOPS M. Jean-François Delteil
 Mme. Clara Mathieu Gotch
 M. Peter Komol

Banque mondiale Mme. Elisa Gamberoni
 M. Julian Clarke
 M. Bernard M. Hoekman

OMC M. Panos Antonakakis
 Mme. Maika Oshikawa
 M. Taufiq Rahman
 Mme. Sheila Sabune
 Stagiaires OMC

Conseil

Président (Dr. Mothae Anthony Maruping)
Rwanda (M. Edward Bizumuremyi)
Sénégal (M. Mbaye Ndiaye)
Yémen (M. Nagib Hamin)
Canada (M. Mark Gawn)
Suisse (M. Darius Kurek)
Royaume-Uni (M. Edward Brown)
FMI (M. Brad McDonald)
CNUCED (Mme. Masoumeh Sahami)
PNUD (M. David Luke)
ONUDI (M. Bernardo Calzadilla)
UNOPS (M. Jairo Morales)
Banque mondiale (M. Richard Newfarmer)
OMC (Mme. Annet Blank)

Secrétariat exécutif

Directrice exécutive (Mme. Dorothy Tembo)
Coordinatrice (Mme. Christiane Kraus)
Secrétaire (Mme. Constanze Schulz)
Consultant (M. Kennedy Mbekeani)

Participants supplémentaires

Mme. Fidelma O'Shaughnessy (CE)
M. Seth van Doorn (CE Cambodge)
Mme. Julia Betts (PARC)
M. Paul Young (Timor-Leste)
M. Mark Pearson (DFID Pretoria, RTF Project)
M. Atul Kaushik, CUTS
M. Sven Callebaut, Cambodge
M. Fabio Artuso, secteur privé
Prof. Raymond Saner
Dr. Lichia Saner-Yiu

Orateurs clés

H.E. Mia Horn af Rantzien (Suède)
H.E. Felix Mutati (Zambie)

Annexe II

Atelier global des Points Focaux du CIR à Genève

Ordre du jour

Jour 1 – Salle D/W, Jour 2 – Salle W, Jour 3 – W

JOUR 1 (8 juillet): raison d'être, objectifs et financement du CIR

<p>9 heures-9:40 heures</p> <p>Séance de 40 minutes (Trois orateurs: dix minutes chacun)</p>	<p>Allocution de bienvenue et présentation - Objectifs de l'atelier; liens entre commerce, croissance et réduction de la pauvreté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président du Conseil du CI • Signature d'Accords de Partenariat, UNOPS avec CCI et CNUCED • Mia Horn af Rantzien (ASDI) • Zambie: (S.E. Felix Mutati, Ministre du commerce extérieur, du commerce et de l'industrie): le cas d'un pays participant au CI comme exemple d'intégration du commerce aux niveaux politique et institutionnel dans un pays participant au CI: quels sont les moyens mis en œuvre?
<p>9.40 heures-11.10 heures</p> <p>Séance de 90 minutes</p> <p>Trois orateurs: 15 minutes chacun + discussion de 45 minutes</p>	<p>Module 1. Le CIR – présentation et préparatifs (objectifs; principes sous-jacents; point saillants du processus; approche programmatique de la mise en œuvre du CIR)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du Conseil du CI représentant les PMA (Mbaye Ndiaye): Du CI au CIR: principes et objectifs inchangés, réformes importantes pour la gouvernance locale et globale, niveau des ressources, approche programmatique/plan de mise en œuvre à moyen terme. • Un membre du Conseil du CI représentant les donateurs (Edward Brown, Royaume-Uni) et un Facilitateur des donateurs (FD) (Oskar Kass, Finlande, FD en Zambie): Le rôle des donateurs, en particulier des facilitateurs des donateurs, et critères pour la sélection d'un FD • Point de coordination Yémen (Adel Alghaberi): Plan de mise en œuvre à moyen terme du CIR: l'exemple d'un pays qui élabore déjà son plan de mise en œuvre à moyen terme (aperçu de la méthode appliquée et des éléments pris en compte; la présentation abordera aussi la structure du CIR au niveau du pays, l'intégration du commerce et la mise en œuvre de la matrice d'action).
<p>11.10 heures-11.30 heures</p>	<p>Café/Réseautage</p>
<p>11.30 heures-13 heures</p> <p>Séance de 90 minutes</p> <p>Trois orateurs: 15 minutes chacun, discussion de 45 minutes</p>	<p>Module 2. Intégration du commerce dans le cadre du CIR – Intégration aux niveaux des politiques, des institutions et des relations avec les donateurs: la marche à suivre; exemple de pays – les enseignements de la séance de l'examen de l'Aide pour le commerce consacrée à l'intégration</p> <ul style="list-style-type: none"> • PNUD (Luisa Bernal), CNUCED (Charles Gore) et Banque mondiale (Bernard M. Hoekman): intégration du commerce aux niveaux des politiques et des institutions: de quoi s'agit-il (DSRP/Plan de développement national, stratégies sectorielles; SAP, UNDAF), comment procéder, comment mieux faire. Comment utiliser les éléments du CI pour y parvenir: EDIC; mécanisme de coordination; comment rassembler les acteurs concernés (lien vers la séance des unités nationales de mise en œuvre); exemples concrets.

13 heures-14.30 heures	Pause déjeuner – discours d'orientation de Meg Jones (CCI) sur les femmes et le CIR
<p>14.30 heures-16.10 heures</p> <p>Séance de 100 minutes</p> <p>Trois orateurs: 15 minutes chacun, discussion de 55 minutes</p>	<p>Module 3: Arrangements nationaux de mise en œuvre du CIR – point de coordination, unité nationale de mise en œuvre, facilitateur des donateurs, Comité directeur national/coordination interministérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point de coordination RCA (Dieudonné Ouefio): Critères de sélection des points de coordination, expérience nationale de l'établissement d'une unité de mise en œuvre nationale; expérience de la coordination interministérielle. • Facilitateur des donateurs Cambodge (Jo Scheuer): L'expérience des donateurs en tant que facilitateurs – qu'est-ce qui a marché et quels ont été les défis? Comment assurer la coordination? Comment favoriser le financement des priorités? • Représentant du secteur privé (Ajesh Patel): Que signifie participer au CI pour les collectivités nationales? Quel est le rôle du Comité directeur national?
16.10 heures-16.30 heures	Photo de groupe et café/Réseautage
<p>16.30 heures-18 heures</p> <p>Séance de 90 minutes</p> <p>Trois orateurs: 15 minutes chacun</p> <p>Discussion de 45 minutes</p>	<p>Module 4: Quel pourrait être le rôle du CIR dans l'intégration régionale?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mark Pearson: Points d'entrée possibles pour le CIR dans le contexte du couloir Nord-Sud • Point de coordination Guinée (Mohamed Fofana): Nouveaux projets régionaux en Afrique de l'Ouest, en quoi consiste la préparation des projets? Facteurs critiques? Rôle possible du CIR? • Banque mondiale (Bernard M. Hoekman): l'aspect régional de facilitation du commerce et demande émergente pour un support régional à travers le fonds pour la facilitation du commerce.
20 heures-22 heures	Réception organisée par le Royaume-Uni (sur invitation seulement); lancement de l'étude du PNUD sur les stratégies du Cadre intégré en matière de développement des produits de base

JOUR 2 (9 juillet): Mise en œuvre des programmes et suivi et évaluation

<p>9 heures-10.40 heures</p> <p>Séance de 100 minutes</p> <p>SE et UNOPS: 10 minutes chacun, Deux orateurs: 15 minutes chacun, Discussion de 20 minutes</p>	<p>Module 5: Mise en œuvre des programmes et des projets du CIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • SE (Christiane Kraus) et UNOPS (Jairo Morales): Soutien du SE et du GFAS du CIR pour la mise en œuvre des programmes et projets • L'expérience d'un pays s'agissant de la mise en œuvre des projets (Point de coordination Cambodge, Pan Sorasak): Comment identifier, élaborer et mettre en œuvre un projet financé par le Fonds d'affectation spéciale du CIR? • L'expérience d'un pays s'agissant de mettre sur pied un programme Trade SWAp (Seth van Doorn, CE)
<p>10.40 heures-11 heures</p>	<p>Café/Réseautage</p>
<p>11 heures-12.30 heures</p> <p>Séance de 90 minutes</p> <p>Trois orateurs: 15 minutes chacun</p> <p>Discussion de 45 minutes</p>	<p>Module 6: Financement de la matrice d'action du CI et au-delà – les enseignements à tirer des débats concernant le financement menés dans le cadre de l'examen de l'Aide pour le commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point de coordination et facilitateur des donateurs du Laos (Khemmani Pholsena, Lao PDR, et Raine Dixon, AusAid): Soutien des donateurs bilatéraux nationaux, y compris les fonds communs pour le commerce gérés localement et les aides budgétaires directes • Manuela Tortora (CNUCED): le rôle du Groupe inter-agences des Nations Unies pour le commerce et la capacité productive pour la mise en œuvre des Matrices d'Action de l'EDIC.
<p>12.30 heures-14 heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pause déjeuner – Le défi de la mise en œuvre (coup d'envoi donné par le coordonnateur du CI Mali Mohamed Sidibé, Mali)
<p>14 heures-16 heures</p> <p>Séance de 120 minutes</p> <p>Deux orateurs: 15 minutes chacun, 2 orateurs: 10 minutes chacun</p> <p>Discussion de 70 minutes</p>	<p>Module 7: Suivi et évaluation du CIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Julia Betts (PARC): Le rôle du suivi et de l'évaluation dans les programmes de développement • DE/SE: Le cadre de suivi et d'évaluation du CIR • L'avis des pays sur le suivi et l'évaluation (Peggy Mlewa, Zambie, et Maybin Nsupila, Zambie): En quoi cela consiste au niveau des pays? Comment assurer l'utilisation des structures de suivi nationales existantes? Comment assurons-nous le suivi?
<p>16 heures-16.20 heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Café/Réseautage
<p>16.20 heures-18.30 heures</p>	<p>Module 8: Séances en petits groupes de représentants de pays pour traiter de questions spécifiques touchant la mise en œuvre du CIR, y compris "Comment préparer un projet de la catégorie 1", "Comment élaborer une matrice de planification", "Comment débiter le processus CIR pour les nouveaux bénéficiaires", "Quels sont les aspects fiduciaires des projets de la Catégorie 1" (constitution des groupes en fonction du stade de mise en œuvre du CIR dans le pays ou de la langue); une séance pour les Facilitateurs des donateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilitation par le Julia Betts; Sven Callebaut, Jean-François Delteil, Christiane Kraus, Kennedy Mbekeani, Oskar Kass
<p>18.30 heures</p>	<p>Distribution des formulaires d'évaluation aux participants à remplir et à remettre au SE pour le matin suivant</p>

JOUR 3 (10 juillet): Aide à la mise en œuvre de la matrice d'action de l'EDIC, évaluation et synthèse

<p>9 heures-11.10 heures</p> <p>Séance de 130 minutes</p> <p>Deux Agences chacune pendant 15 minutes, ensuite + séance de questions et réponses de 35 minutes</p> <p>Ensuite deux autres Agences et leur séance de questions et réponses</p>	<p>Module 9: Présentations par les organisations de la manière dont elles peuvent soutenir la mise en œuvre de la matrice d'action de l'EDIC au titre du CIR et des domaines d'intervention possible</p> <ul style="list-style-type: none"> • CCI (Willem Van Der Geest) • CNUCED (Masoumeh Sahami) • Questions et réponses • PNUD (David Luke) • ONUDI (Bernardo Calzadilla) • Questions et réponses
<p>11.10 heures-11.30 heures</p>	<p>Café/Réseautage</p>
<p>11.30 heures-12.35 heures</p> <p>Séance de 65 minutes</p> <p>Deux Agences pendant 15 minutes chacune</p> <p>Séance de questions et réponses</p>	<p>Module 9 (suite):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Banque mondiale (Richard Newfarmer) • OMC/FANDC (Panos Antonakakis) • Questions et réponses
<p>12.35 heures-14.05 heures</p>	<p>Pause déjeuner – Le rôle du CIR et du commerce régional dans les pays en situation d'après conflit (Point de coordination Libéria, Amin Modad)</p>
<p>14.05 heures-15.05 heures</p> <p>Séance de 60 minutes</p> <p>10 minutes séance plénière et 50 minutes en petits groupes</p>	<p>Module 10: Séances en petits groupes pour déterminer la marche à suivre au niveau national pour la mise en œuvre du CIR</p> <p>Après une courte séance plénière, huit groupes de 5-6 pays se réuniront pour discuter (i) quelles mesures ils prendront dans leurs pays après la fin de l'Atelier; (ii) quels pourraient être des problèmes ou obstacles à surgir dans la mise en œuvre du CIR; et (iii) quel type d'aide pourrait les aider à éliminer ces problèmes et obstacles, et l'aide offerte par qui. Chaque pays remplit un formulaire à propos de ces trois questions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séance facilitée par le SE et des membres du Conseil (Darius Kurek, Nagib Hamin, Edouard Bizumuremyi, Annet Blank, Jairo Morales, Richard Newfarmer, Mahsoumeh Sahami, David Luke)
<p>15.05 heures-15.25 heures</p>	<p>Café/Réseautage [les facilitateurs des séances consolideront leurs observations dans un seul rapport]</p>
<p>15.25 heures-16.35 heures</p> <p>Séance de 70 minutes</p> <p>Présentation de 10 minutes</p> <p>Discussion de 60 minutes</p>	<p>Module 11: Séance plénière sur la marche à suivre au niveau national pour la mise en œuvre du CIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nagib Hamim présente le rapport consolidé obtenu sur la base des séances en petits groupes

<p>16.35 heures-17.35 heures</p> <p>Séance de 60 minutes</p> <p>Un orateur de 20 minutes et séance de questions et réponses de 40 minutes</p>	<p>Synthèse et prochaines étapes</p> <ul style="list-style-type: none">• SE/DE (Dorothy Tembo)
---	---